



GTH-OIREN (Groupe de travail humanitaire – OIREN)

PLAN STRATEGIQUE PLAIDOYER ANNÉE 2023

AXE 1 : Modalités de travail humanitaire et défis de l'accès humanitaire

Objectif stratégique : Promouvoir un cadre institutionnel humanitaire cohérent pour un meilleur accès aux populations fondé sur les principes humanitaires.

Objectif spécifique 1 : Contribuer de manière systématique à la collecte des informations visant à soutenir la protection de l'espace humanitaire et les diffuser auprès des mécanismes de coordination pertinents.

Résultat 1 : Les acteurs humanitaires, militaires et autorités disposent des informations pertinentes pour soutenir un cadre favorable à l'accès humanitaire.,

Résultat 2 : Les autorités ont une meilleure compréhension des contraintes pour les acteurs humanitaires liées à l'application du décret du 24 février 2022 sur le travail des ONG au Niger.

AXE 2 : « Localisation »

Objectif stratégique : Contribuer à la promotion d'un leadership humanitaire local.

Objectif spécifique 1 : Mobiliser les acteurs locaux et les ONG internationales en faveur de l'opérationnalisation des engagements du *Grand Bargain*¹ et du *Charter for Change*² afin de promouvoir l'émergence d'un leadership humanitaire local au Niger.

Résultat 1 : Les défis liés à la localisation au Niger sont identifiés et relevés.

Résultat 2 : Les acteurs locaux et nationaux participent à des initiatives de renforcement de capacités visant à renforcer le leadership local dans l'espace humanitaire.

Résultat 3 : Les organisations internationales mènent des actions concrètes qui facilitent le leadership local dans l'espace humanitaire.

AXE 3 : Sécurité alimentaire

Objectif stratégique : Promouvoir le renforcement des ressources et de la coordination des acteurs en faveur des communautés affectées par la crise alimentaire.

Objectif spécifique 1 : La réponse à la crise alimentaire est rapide et suffisante.

Résultat 1 : Des financements flexibles pour l'aide alimentaire, la prévention et la réponse aux chocs sont alloués.

AXE 4 : Protection

Objectif stratégique : Réduire les risques de protection des populations vulnérables grâce à l'accès aux services sociaux de base et l'opérationnalisation des solutions durables.

Objectif spécifique 1 : Promouvoir un environnement protecteur pour les personnes les plus vulnérables.

Résultat 1 : La centralité de la protection est promue auprès tous les acteurs étatiques et non étatiques.

Objectif spécifique 2 : Contribuer activement à l'élaboration de la stratégie nationale sur les solutions durables en s'assurant du respect des principes humanitaires.

Résultat 1 : La stratégie nationale sur les solutions durables, prenant en compte les principes humanitaires, est adoptée.

¹ <https://ircintegra.operations.dynamics.com/?cmp=2NER&mi=DefaultDashboard>

² <https://charter4change.org/>

AXE 5 : Financement humanitaire

Objectif stratégique : Contribuer à la mobilisation des bailleurs de fonds pour une orientation des financements vers les zones affectées par les conflits afin de répondre aux causes structurelles du manque d'accès aux services sociaux de base.

Objectif spécifique 1 : Plaider pour l'élaboration d'une cartographie des interventions des bailleurs de fonds de développement par secteur.

Résultat 1 : Une cartographie des interventions des bailleurs de développement au Niger est produite et sert de base aux échanges visant à renforcer la collaboration dans les zones affectées par les conflits.

Résultat 2 : L'attention des bailleurs de fonds est attirée sur les [recommandations de l'OCDE sur le Nexus](#)³, en faveur du renforcement de la coordination entre les programmes.

Adopté le 18 janvier 2023.

³ <https://legalinstruments.oecd.org/public/doc/643/643.fr.pdf>